



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
 Chantal Pelletier, conseillère
 Juliette Côté, conseillère
 Francine Roy, conseillère
 MM. Alain Malenfant, conseiller
 Francis Pelletier, conseiller

Est absente : Mme Suzanne Ouellet, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Julie Garon, directrice générale, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Jacqueline Caron.

RÉSOLUTION N° 2014-10-285

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté quatre (4) points. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-286

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2014

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014 dans sa forme et teneur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-287

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu que les comptes totalisant 239 696.65 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 09-2014 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Madame la Mairesse fait lecture d'un résumé de la correspondance.

RÉSOLUTION N° 2014-10-288

EMBAUCHE DE L'INSPECTEUR EN URBANISME

Considérant l'entente que les municipalités de Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Louis-du-Ha!Ha! et Squatec ont décidé de procéder à un processus d'embauche pour un inspecteur en urbanisme.

Considérant qu'une offre d'emploi pour un inspecteur en urbanisme a paru dans le journal Info Dimanche et sur le site d'Emploi-Québec.

Considérant que les tests et les entrevues ont été effectués par la firme externe Services d'accès emplois.

Considérant que six (6) candidats ont été retenus pour les tests et les entrevues.

Considérant que seulement trois (3) candidats se sont présentés.

Considérant que monsieur Simon Giguère c'est démarqué suite à ses tests et son entrevue.

Considérant que toutes les conditions salariales établis par la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pour ses propres employés et au taux salariale accepté par les quatre (4) municipalités participantes.

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'accepter la recommandation de la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec pour l'embauche de monsieur Simon Giguère à titre d'inspecteur en urbanisme pour l'application des règlements d'urbanisme et l'émission des permis. La période de probation est de 6 mois. Le début de l'emploi est prévu le ou vers le 20 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-289

ENTÉRINER L'OUVERTURE DU POSTE D'AGENTE DE SECRÉTARIAT À TEMPS PLEIN

Considérant la démission de madame Anick Michaud le 26 septembre 2014 comme agente de secrétariat, poste temporaire.

Considérant la démission de madame Mélanie Chouinard le 24 septembre 2014 comme agente de secrétariat.

Considérant l'urgent besoin de combler le poste vacant.

Considérant l'annonce immédiate de l'offre d'emploi sur le site d'Emploi Québec et dans les journaux locaux.

Considérant la réception des curriculum vitae avant le 10 octobre 2014, 16 h 00.

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'entériner l'ouverture du poste d'agente de secrétariat, temps plein, permanent.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-290

COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'EMBAUCHE DE L'AGENTE DE SECRÉTARIAT

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de désigner Julie Garon, Juliette Côté, Chantal Pelletier et substitut Francine Roy, à titre de membres du comité de sélection en vue de l'embauche d'une agente de secrétariat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-291

CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'approuver le contrat de travail du directeur des travaux publics, Denis Jacques, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-292

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – APPEL D’OFFRES POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS EN 2015

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour qu’elle procède à l’appel d’offres en vue de la fourniture et de la livraison des produits pétroliers pour l’exercice 2015.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-293

ENTENTE BRIGADIER SCOLAIRE – CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE-DES-LACS

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de renouveler l’entente avec la Caisse Desjardins de la Vallée-des-Lacs pour l’embauche de madame Céline Castonguay comme brigadière pour l’année scolaire 2014-2015. Il est de plus résolu d’avoir la même entente des années précédentes pour les contributions, c’est-à-dire 1 500 \$ pour l’école Vallée-des-Lacs et 600 \$ pour la Caisse Desjardins de la Vallée-des-Lacs. Quant à la municipalité, elle fournit 600 \$ et assure la gestion de ce projet.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-294

ENREGISTREUR DE DONNÉES - EAU POTABLE - MAMOT

Considérant le refus du MAMOT pour le dépôt de notre formulaire de stratégie d’eau potable 2013, par manque de données précises.

Considérant un enregistreur de données manquant pour la prise de données afin de permettre de l’acceptation du MAMOT des données 2013 et de commencer l’année 2014 correctement.

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu de mandater Denis Jacques pour l’obtention des prix pour un enregistreur de données qui répond à nos besoins et acheter celui-ci au meilleur qualité-prix.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-295

LETTRE DE CONFORMITÉ – DÉROGATION MINEURE – MADAME JOSÉE FILION

Considérant l’accord à la demande de dérogation mineure à la requérante de l’immeuble sis au 47, chemin Bouchard par le comité consultatif d’urbanisme (CCU).

Considérant qu’elle obtienne une servitude réelle de puisage d’eau, laquelle servitude notariée doit être dûment enregistrée au bureau de publicité des droits, et ce, afin de protéger l’acquéreur.

Considérant l’obligation de suivre la condition et dans l’impossibilité d’avoir une servitude réelle, la requérante a procédé à l’installation d’un puits scellé pour être autonome et conforme.

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de conclure à la conformité de l’immeuble sis au 47, chemin Bouchard.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-296

ADOPTION DU BUDGET 2015 DE LA RIDT

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d’approuver les prévisions budgétaires 2015 de la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata (RIDT) telles que présentées. Il s’agit d’un budget équilibré de 3 487 521 \$. Les quotes-parts pour notre municipalité s’élèvent à 99 858 \$ alors que pour 2014, elles étaient de 112 307,17 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-297
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu de désigner monsieur Francis Pelletier à titre de maire suppléant pour un mandat d'un an à compter des présentes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-298
RÉSOLUTION APPUI LE NOUVEAU TRACÉ DE LA PISTE DE VTT ET DE MOTONEIGE – GROUPEMENT FORESTIER EST
TÉMISCOUATA

Considérant l'ancien tracé qui était trop près des lignes de lots 20-P et 21-P vers les lots d'un propriétaire.

Considérant un terrain moins enroché et plus accessible.

Sur la proposition de tous les conseillers, il est résolu d'accepter le nouveau tracé de la piste de VTT et de motoneige exécuté par le Groupement forestier Est Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-299
AUTORISATION DES DÉPENSES – COLLOQUE FLEURONS – COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'autoriser les dépenses de frais d'inscription, de repas et de déplacement à mesdames Chantal Pelletier, Corine Lepage et Nicole Ouellet afin de participer au colloque FIHOQ (Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec) qui se déroule à Montréal pour le comité d'embellissement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-300
FORMATION WEBINAIRE – DIRECTRICE GÉNÉRALE – DROIT AU TRAVAIL ET JURISPRUDENCE, MONDE MUNICIPAL

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu d'autoriser la directrice générale à suivre la formation Webinaire sur le droit au travail et jurisprudence, monde municipale offert par Wolters Kluwer Québec Ltée. Il est de plus résolu que cette formation soit fait à son poste de travail sans frais de déplacement. Le coût de l'inscription est de 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-301
ENTÉRINER L'AIDE FINANCIÈRE AU DÉFI TÊTES À PRIX

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'aider financièrement, pour un montant de 100 \$, le Défi Têtes à prix pour amasser des fonds pour soutenir le développement de l'Association du cancer de l'est du Québec (ACEQ) et la recherche médicale. Il est de plus résolu de féliciter l'école Vallée-des-Lacs pour leur implication et leur belle initiative pour cette cause.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONSEIL DES MAIRES DES 10 ET 23 SEPTEMBRE 2014

Les membres du conseil ont reçu copie du résumé de la réunion de conseil des maires du mois de septembre 2014.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre de réunions des comités dont ils sont membres.

RÉSOLUTION N° 2014-10-302

BILLET GALA DE L'ENTREPRISE 2014

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'acheter trois (3) billets pour permettre à Julie Garon, Chantal Pelletier et Jacqueline Caron d'assister au Gala de l'entreprise 2014 qui aura lieu à Témiscouata-sur-le-Lac cette année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-303

PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'acheter une publicité de 100 \$ dans le feuillet paroissial pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-304

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – MAISON DE LA FAMILLE DU TÉMISCOUATA

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de verser une somme de 100 \$ à la Maison de la famille du Témiscouata à titre de contribution au projet ayant pour objet d'offrir des livres aux enfants de 6 à 12 ans en lien avec le comité d'éveil à la lecture et à l'écriture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2014-10-305

ARPEINTER, BORNER LES LOTS PARTIES 20 ET 21, RANG V, CANTON ROBITAILLE

Considérant que le Groupement forestier Est Témiscouata Inc. a reçu une mise en demeure pour l'arrêt des travaux de la piste de VTT et de motoneige.

Considérant la non autorisation du propriétaire des lots 20 et 21, rang 5, Canton Robitaille, d'effectuer quelques coupes de bois que ce soit ou quelques aménagements que ce soit sur ses lots.

Considérant l'urgence d'éclaircir les propriétés des parties de lots 20 et 21, rang 5, Canton Robitaille.

Sur la proposition de tous les élus présents, il est résolu de mandater Me Moreau d'envoyer une mise en demeure de borner les parties des lots 20 et 21 entre la municipalité et le propriétaire des lots 20 et 21. Il est de plus résolu de proposer monsieur André Pelletier, arpenteur-géomètre, ayant une place d'affaires à Rivière-du-Loup.

RÉSOLUTION N° 2014-10-306

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOYAGE 3 ET 4^E SECONDAIRE

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'aider financièrement un montant de 50 \$ à l'École Vallée-des-Lacs afin de financer le voyage du *Lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais* pour les élèves du 3^e et 4^e secondaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Mention de félicitations

Les membres du conseil sont heureux de féliciter le Transcontinental qui ont reçu le prix d'Accomplissement « Organisation » de la Fondation Rues principales à Pohénégamook lors du banquet d'Excellence le 26 septembre dernier.

Je, Julie Garon, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse suppléante procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 21 h.

En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directrice générale, secrétaire-trésorière